

Communiqué de presse

Paris, Berlin, le 5 octobre 2026

L'UE doit se munir d'une stratégie européenne ciblée et cohérente pour faire face à la domination industrielle croissante de la Chine

L'Europe doit répondre à la domination industrielle croissante de la Chine en réduisant ses dépendances critiques, en renforçant ses propres capacités stratégiques et en coopérant avec des partenaires commerciaux fiables. Les droits de douane généralisés ou les politiques d'achat européen indifférenciées sont coûteux et mal ciblés. L'UE dispose déjà de nombreux instruments, dont les modalités de mise en œuvre doivent être adaptées au besoin. La priorité est de les utiliser de manière plus efficace, plus rapide et plus cohérente, en comparant les bénéfices en matière de résilience et de dissuasion et les coûts supportés par les entreprises et les ménages européens.

Dans une nouvelle déclaration conjointe sur la politique économique de l'Europe à l'égard de la Chine, le Conseil d'analyse économique (CAE) et le Conseil allemand des experts économiques (GCEE) appellent à une stratégie européenne ciblée et cohérente qui garantisse la sécurité économique tout en préservant les bénéfices de l'ouverture commerciale. L'excédent commercial croissant de la Chine, son soutien massif à son industrie ainsi que sa position de premier plan dans des chaînes d'approvisionnement stratégiquement importantes suscitent des préoccupations en matière de sécurité économique.

La stratégie de l'UE à l'égard de la Chine doit combiner des mesures défensives et offensives. Sur le plan défensif, l'UE doit cibler les dépendances qui l'exposent à un risque de coercition économique, en mobilisant les accords commerciaux, les instruments de défense commerciale et les clauses de diversification dans les marchés publics et les aides publiques. L'objectif de long terme doit consister à approfondir les liens commerciaux et d'investissement avec des pays en mesure de fournir des sources alternatives de biens et de matières premières critiques dont l'UE a besoin. À court terme, cependant, la priorité est le recours plus rapide, plus systématique et proportionné aux instruments de défense commerciale existants.

En complément, la stratégie offensive doit soutenir les activités dans lesquelles l'UE peut devenir un fournisseur critique pour le reste du monde, en orientant stratégiquement la politique industrielle et la politique d'innovation. Les marchés publics peuvent jouer un rôle important pour permettre aux

produits européens innovants d'atteindre une masse critique, en particulier lorsque la production domestique est nécessaire pour construire des capacités stratégiques. Des accords commerciaux modernes, des règles de marchés publics adaptées et un soutien ciblé peuvent contribuer à développer des chaînes d'approvisionnement plus diversifiées.

« Des droits de douane généralisés constituent une réponse coûteuse et mal ciblée aux préoccupations de sécurité économique », déclare Gabriel Felbermayr du Conseil allemand des experts économiques. « La politique commerciale doit cibler les produits pour lesquels la dépendance à l'égard d'un partenaire commercial crée une vulnérabilité stratégique, plutôt que de traiter l'ensemble des importations en provenance de ce partenaire comme une source de risque. »

L'objectif n'est pas de réduire les importations chinoises de manière généralisée, mais de limiter les vulnérabilités susceptibles d'être exploitées à des fins de pression politique. Pour chaque dépendance, l'UE doit déterminer si la résilience est mieux assurée en préservant ou en développant les capacités domestiques, par la diversification de l'approvisionnement étranger, ou par une combinaison des deux. Elle doit allouer ses ressources politiques et techniques en conséquence.

Les mesures ne doivent pas couvrir un éventail de produits trop restreint. La politique commerciale doit tenir compte à la fois des vulnérabilités actuelles et de celles susceptibles d'émerger à mesure que les flux commerciaux s'ajustent. En particulier, cibler un seul produit peut réorienter la demande vers des substituts proches qui échappent au champ d'application de la politique, limitant ainsi son efficacité. En effet, les droits de douane sur les véhicules électriques ont conduit les producteurs à réorienter leurs exportations vers les hybrides : un cas de contournement qui compromet l'objectif de la politique.

Selon Isabelle Méjean et Sébastien Jean du Conseil d'analyse économique, « réduire les vulnérabilités ne répond qu'à une partie des enjeux de sécurité économique ». « L'UE peut également dissuader la coercition en renforçant les capacités dont dépendent ses partenaires commerciaux. Cette stratégie offensive complémentaire doit s'appuyer sur les atouts technologiques et industriels de l'Europe. »

Le déficit commercial bilatéral de l'UE avec la Chine a atteint 382 milliards d'euros sur l'année allant de juin 2025 à mai 2026, soit 2 % du PIB de l'UE, contre 164 milliards d'euros en 2019. La Chine présente un excédent commercial massif et croissant de 1 188 milliards de dollars en 2025, contre 422 milliards de dollars en 2019. Les entreprises chinoises ont reçu, en moyenne, entre trois et huit fois plus de soutien public que les entreprises des pays de l'OCDE sur la période 2005-2024. Les exportations chinoises étant de plus en plus compétitives dans des secteurs centraux pour l'industrie européenne, ces évolutions intensifient la pression sur les producteurs européens, en particulier en Allemagne.

→ [Lire le Joint Statement n°11](#)

→ [Retrouvez les Notes du CAE sur \[www.cae-eco.fr\]\(http://www.cae-eco.fr\)](#)

Le [Conseil franco-allemand des experts économiques \(CFAEE\)](#) a été créé en 2019, par le traité d'Aix-la-Chapelle, pour conseiller, en toute indépendance, les gouvernements français et allemand sur des questions de politique économique présentant un intérêt commun pour les deux pays. Sous l'impulsion du conseil des ministres franco-allemand du 22 janvier 2023, il a été relancé sous la coprésidence du Conseil d'analyse économique et du Conseil allemand des experts économiques ([Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung](#)), présidé par le Pr Monika Schnitzer (Ludwig-Maximilians-Universität München).

Contact presse : Hélène Spoladore 01 42 75 77 47 – 07 88 87 55 44 – helene.spoladore@cae-eco.fr Suivez @caeeeco sur Bluesky et @CAE-eco sur LinkedIn

